



Vol. 31 No. 4 | Février-Mars 2022

# L'AJOUT Municipal



Dans ce numéro :

- Quelques rappels utiles
- Trucs avec ces froids extrêmes
- Dates importantes à retenir
- Et bien plus !!

Bonne Lecture



**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus attentive aux personnes*

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0

Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | [municipalite@saint-paulin.ca](mailto:municipalite@saint-paulin.ca)

[www.saint-paulin.ca](http://www.saint-paulin.ca) 



## CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

**Mercredi, le 2 mars 2022**  
**Mercredi, le 6 avril 2022**

## SOMMAIRE

Nouveau service: contrôle des chiens.....	p.3
Poste vacant à l'OTJ.....	p.3
Conseils de consommation d'énergie.....	p.4
Les séances du Conseil municipal.....	p.5
Les aidants naturels.....	p.12
Mise en garde par la Sureté du Québec.....	p.13
Calendrier des collectes.....	p.14
Horaire de la patinoire.....	p.14
Régie des services de sécurité incendie.....	p.15
Ressources utiles durant la pandémie.....	p.15
Club FADOQ <i>Joie de Vivre</i> .....	p.16
Maison des Jeunes Au bout du Monde.....	p.18
Service d'impôt disponible.....	p.19
Info pour inscription à la Passe-Partout.....	p.19
Centre des femmes <i>Héritage</i> .....	p.20
La boîte à idées.....	p.20
CAB : service de popotte.....	p.21

Bonne lecture !



Pour connaître les dernières informations concernant la reprise des activités au Centre multi-service Réal-U.-Guimond :  
Veuillez communiquer avec l'hôtel de ville au (819) 268-2026

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Heures d'ouverture

Mardi	17 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h



Nous vous rappelons  
**l'interdiction de stationner un véhicule  
sur un chemin public  
entre 23 h et 7 h**

sur tout le territoire de la Municipalité  
**entre le 15 novembre 2021 et le 1er avril inclusivement**

## L'AJOUT Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin  
Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 28 mars 2022

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.



Son rôle:

- S'assurer d'appliquer la réglementation concernant le contrôle des Chiens sur notre territoire
- Effectuer un recensement annuel à tous les domiciles de la Municipalité dans le cadre de l'émission de licences annuelles ainsi que d'obtenir certaines informations tel que:
  - ☞ Nom et coordonnées du propriétaire  
(Registre de licences nous permet de vous contactez dès la capture de l'animal)
  - ☞ Le nombre de chiens par domicile
  - ☞ Remplir la fiche de l'animal (race, sexe, couleur, âge, nom, etc.)
- Prix annuel des licences obligatoires (30\$/chien, 175\$/année pour un chenil)  
(\*Possible aussi de se les procurer au bureau municipal directement\*)
- Récupérez les chiens errants, blessés ou abandonnés (au frais du propriétaire)  
(30\$/jour, 60\$/soir-nuit-fin de semaine et 25\$/nuit de pension)
- Service téléphonique 24/24 (365 jours/année)
- Service de fourrière (délais de 5 jours pour la garde de l'animal)
- Service d'intervention particulière
- Émettre des avis et constats d'infraction (s'il y a lieu)



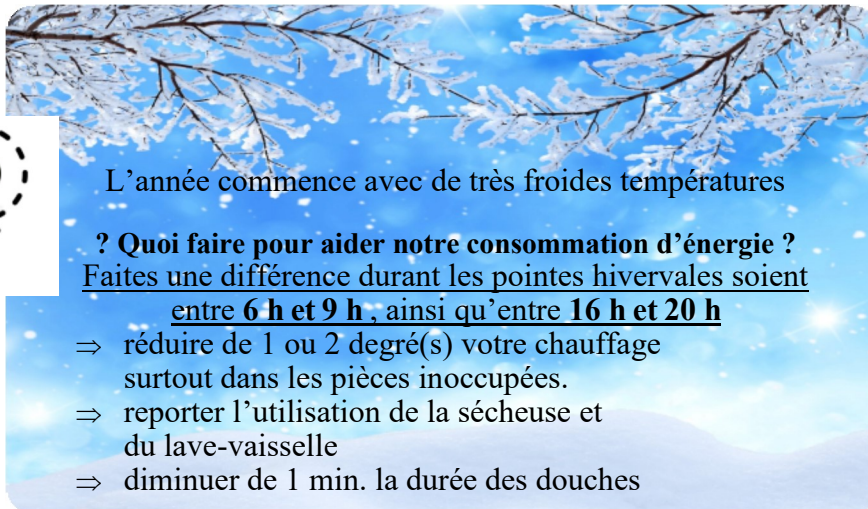
**POSTE**

**INVITATION**



Pour toute personne intéressée,  
prendre note  
qu'il y a un poste vacant sur  
le Conseil d'administration  
de l'O.T.J.





L'année commence avec de très froides températures

**? Quoi faire pour aider notre consommation d'énergie ?**  
**Faites une différence durant les pointes hivernales soient**  
**entre 6 h et 9 h , ainsi qu'entre 16 h et 20 h**

- ⇒ réduire de 1 ou 2 degré(s) votre chauffage surtout dans les pièces inoccupées.
- ⇒ reporter l'utilisation de la sècheuse et du lave-vaisselle
- ⇒ diminuer de 1 min. la durée des douches



*Saint-Paulin*

### IMPORTANT

La Municipalité souhaite maintenir à jour vos données en place dans son système de communication à des fins municipales et paramunicipales.

Nous demandons votre collaboration en remplissant le formulaire suivant et en nous le retournant soit par la poste au 2873, rue Lafèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0, soit par télécopieur au 819 268-2890, soit par courriel à [municipalite@saint-paulin.ca](mailto:municipalite@saint-paulin.ca) ou bien en personne au bureau municipal entre 10 h et 15 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis, ou entre 10 h et 20 h les jeudis

Nom du propriétaire ou locataire : _____
Votre adresse postale : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de téléphone : _____ cellulaire : _____
<i>Je suis d'accord à ce que la Municipalité utilise mes données comme suit :</i>
<i>Strictement réservé à des fins municipales : courriel</i> <input type="checkbox"/> <i>téléphone</i> <input type="checkbox"/>
<i>cellulaire</i> <input type="checkbox"/>
<i>Aussi pour une chaîne téléphonique, envoi regroupé, etc. :</i> <input type="checkbox"/>
<i>Tous les autres besoins paramunicipaux, au sens large :</i> <input type="checkbox"/>
Signé ce _____, Votre signature : _____



# Les séances de notre Conseil municipal

---

## SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20h10, par Monsieur le maire. La séance s'est tenue en présentiel.
2. Il n'y a pas eu de public, même si celui-ci était autorisé à y assister en suivant les mesures sanitaires.
3. Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021, de la séance d'ajournement du 9 décembre 2021, de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, à 19h00, de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, à 19h30 et de la séance d'ajournement du 15 décembre 2021 à 20h00, ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance depuis la dernière séance ordinaire a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Élection municipale générale du 7 novembre 2021, monsieur Michel Beaumier, candidat au poste de maire a déposé, comme exigé par la loi, la liste des donateurs et le rapport de dépenses relativement à l'élection.
7. Les membres du conseil ont adopté à l'unanimité, le règlement numéro deux cent quatre-vingt-cinq (285) : Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux.
8. Le conseil a renouvelé à l'unanimité l'adhésion du directeur général, pour l'année 2022, à l'*Association des directeurs municipaux du Québec*, au montant de 495\$, taxes en sus.
9. Madame Ingrid Ladouceur, au nom de sa mère madame Brigitte Gagnon, décédée le 16 septembre 2021, a donné à la municipalité plusieurs livres et documents d'histoire et de généalogie, d'une valeur d'au moins 6 074\$, le conseil a remercié la succession pour ce don et a autorisé l'émission d'un reçu pour ce don, en espèce.

Lesdits livres et documents ont été mis à la disposition de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin inc.

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2022**

1. La séance a été ouverte à 19h00, par monsieur le maire, en l'absence de madame la conseillère Claire Boucher, laquelle est retenue à son travail.

2. Quatre citoyens assistent à la séance.

3. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le règlement numéro 286 : Règlement concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité de Saint-Paulin, avec la modification suivante qui a été apportée au projet de règlement :

*L'article 4.2 a été modifié de sorte que la reproduction de chiens est interdite, ailleurs que dans un chenil, afin de respecter le nombre maximal de chien autorisé ailleurs que dans un chenil qui est 5.*

4. Le conseil municipal a conclu une entente de service, pour le contrôle des chiens sur son territoire, avec le P'tit Ranch, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat de service pour et au nom de la municipalité.

5. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le règlement numéro 287 : Règlement concernant la vitesse des véhicules routiers dans le territoire de la municipalité de Saint-Paulin.

Aucune modification n'a été apportée au projet de règlement.

6. Il n'y a eu aucune intervention des citoyens présents.

7. Par un vote unanime, la séance a été ajournée à 19h05.

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 17 JANVIER 2022**

### **Administration générale**

1. La séance a été ouverte à 20h00, par monsieur le maire. Madame la conseillère Claire Boucher est absente étant retenue à son travail.

2. Quatre citoyens sont présents.

3. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

4. Des comptes ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.

5. Il y a eu le dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$, pour l'année 2021.

### **Sécurité publique**

6. Aucune décision et aucune information pour ce secteur.

### **Transport**

7. Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance sera présenté un règlement décrétant des travaux de réfection du chemin du Grand-Rang et l'emprunt nécessaire. Par ce règlement, le Conseil municipal serait autorisé à dépenser une somme de 2 413 233\$ et à effectuer l'emprunt nécessaire. Une somme de 1 018 618\$, provenant du programme TECQ 2019-2022, sera affectée pour le paiement des travaux.

8. Pour la réfection du chemin du Grand-Rang, le conseil municipal a accordé à Géocivil.ca, le mandat de faire l'étude technique concernant la réfection du chemin du Grand-Rang, au montant de 16 475\$, taxes en sus.

9. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a informé la municipalité que sa demande d'aide financière présentée dans le cadre de l'Aide financière à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR) n'a pas été retenue.

### **Hygiène du milieu**

10. La rencontre avec la MRC de Maskinongé concernant les cours d'eau et les milieux humides aura lieu au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, le 24 janvier à 18 h 30.

### **Santé et Bien-être des citoyens**

11. Il a été résolu à l'unanimité de soumettre le projet «*Aménagement d'un balcon extérieur à l'Édifice municipal J.A.E. Laflèche pour la pouponnière du centre de la petite enfance* » dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS), de la MRC de Maskinongé. Le directeur général est autorisé à signer tout document concernant cette demande.

12. Le conseiller répondant de ce secteur a signalé que les 56 logements de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot, sont loués.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

13. Aucune décision ou information, concernant ce secteur.

### Loisirs et culture

14. Monsieur Marc-André Lessard, au nom du Comité directeur est venu donner diverses informations concernant les projets en cours, principalement concernant le projet PRIMADA, concernant le parc du Petit Galet, le programme de financement, etc.

Il a également fait part de sa vision concernant le développement de l'église, de la sacristie et l'établissement du lieu de culte dans le chœur de l'église.

### Autres

15. Le public, il n'y a pas eu d'autres informations que celles de monsieur Marc-André Lessard.

16. Par un vote unanime, la séance a été levée à 20 h 45.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2022**

### Administration générale

- 1- La séance est ouverte à 20 h par monsieur le maire, en présence de tous les conseillers et du greffier-trésorier, de l'inspecteur municipal et d'un citoyen.
- 2- L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 3- Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 janvier 2022, de la séance extraordinaire du 17 janvier 2022 et de la séance d'ajournement du 17 janvier 2022 ont été adoptés à l'unanimité.
- 4- Un relevé de la correspondance reçu depuis la dernière séance ordinaire a été déposé.
- 5- Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
- 6- Le conseil a procédé au refinancement de l'emprunt du 14 février 2022, au montant de 182 300\$, concernant les règlements 177 (agrandissement de la caserne) 71 500\$, 194 (réfection Grande Ligne) 77 200\$ et 280 (virée rue Plourde) 33 600\$, en acceptant l'offre de *Financière Banque Nationale Inc.*, au coût réel de 2,95943%. La Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie a soumissionné pour un taux de 3,11%.  
Concernant le refinancement, le conseil municipal a aussi adopté à l'unanimité, une résolution de concordance et de courte échéance.
- 7- Le conseil a adopté une résolution pour accepter une liste autorisant la destruction de documents en conformité avec le calendrier de conservation.



- 8- Le conseil a accepté à l'unanimité, la liste des propriétés à soumettre à la vente pour taxes qui aura lieu à la MRC de Maskinongé, le 12 mai 2022.  
Une résolution a aussi été adoptée pour déléguer le directeur général et greffier-trésorier, pour assister à la vente des immeubles, pour acquérir, lors de cette vente, les immeubles situés sur le territoire de la municipalité, pour lesquels, il n'y aurait pas de preneur. En cas d'impossibilité de ce dernier, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjoint, pourra le remplacer.
- 9- Le directeur général a informé les membres du conseil de la lettre datée du 21 janvier 2022, envoyée par courriel, de madame Vicky Lizotte, vice-présidente à la vérification, Commission municipale du Québec, ayant comme objet **Audit de conformité –Transmission du rapport financier.**

### **Sécurité publique**

- 10- Les membres du conseil ont reçu une copie des documents pour la séance ordinaire du 8 février 2022, de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

### **Transport**

- 11- Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement 288, règlement décrétant des travaux de réfection du chemin du Grand-Rang et l'emprunt nécessaire, sans modification, avec le projet de règlement. Le conseil est autorisé à dépenser et à emprunter la somme de 2 413 233\$. Un montant de 1 018 618\$, provenant de la TECQ 2019-2023, sera affecté au règlement.
- 12- Le ministère des Transports projette de rehausser la route 349, entre Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts, à divers endroits entre le pont Baribeau et le pont Allard.  
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), tiendra du 8 février au 26 mars 2022, une période d'information publique sur le sujet.  
D'ailleurs, la documentation papier est disponible au bureau municipal. Aussi, une séance d'information publique en ligne, aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022 à 19 h.
- 13- Le conseil projette d'effectuer des travaux au ponceau qui traverse la rivière du Roi, sur le chemin des Allumettes. Une aide financière sera demandée au ministère des Transports pour aider au financement des travaux, dans les budgets du député et/ou du ministère des Transports.  
Une vérification sera faite auprès du Service technique de la MRC de Maskinongé, s'il peut préparer les plans et devis nécessaires.

- 14- Il a adopté à l'unanimité, d'octroyer à *Service Plus G.M.*, le contrat pour le fauchage des abords de route, pour les étés 2022,2023 et 2024, au coût de 3950\$, par été, taxes applicables en sus.
- 15- Il a été fait mention de la lettre de madame Patricia Beaudry, directrice de la planification et de la gestion des infrastructures à la Direction générale de la Mauricie – Centre du Québec, datée du 20 janvier 2022 et ayant comme objet :

*Ajustement de la signalisation relative à la limite de vitesse sur les rues Lottinville (route 349) et Laflèche. Résolution 226-07-2021.*

- La signalisation de la zone de 50 km/h sera bonifiée par l'ajout de panneaux de rappel aux environs du 1421 et 1820 rue Lottinville et sur la rue Laflèche, en direction vers le numéro civique 3160.
- Puis, concernant la demande d'implanter une zone de transition de 70 km/h aux deux extrémités de la zone 50 km/h sur la rue Lottinville, des relevés de vitesse seront collectés à l'été 2022.

### **Hygiène du milieu**

- 16- Il a été autorisé à l'unanimité d'acheter un déshumidificateur pour le réservoir rue Brodeur, au coût de 359.99\$, taxes applicables en sus.
- 17- Le sujet *Poste de suppression traitement des eaux usées – chemin des Pionniers* a été reporté à une prochaine séance.
- 18- Il a été adopté à l'unanimité d'accepter le dépôt du Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.
- 19- Concernant ce secteur, il n'y a pas eu d'autre information.

### **Santé et bien-être des citoyens**

- 20- Il a été adopté à l'unanimité de prendre les mesures nécessaires telles que demandées par Québec Oiseaux, pour protéger le Martinet ramoneur, oiseau en péril, qui occupe la cheminée de l'église de Saint-Paulin, depuis 2014. Pour la conservation de cette espèce, il suffit d'éviter l'installation de gaine métallique, de grillage ou de chapeau sur la cheminée, et de ne pas effectuer le ramonage ou des travaux près de la cheminée lorsque le martinet est présent.
- 21- La demande de madame Amélie Poirier-Aubry, propriétaire de l'épicerie mobile Vroum Vrac, camion-épicerie qui vend des aliments biologiques en vrac depuis juillet 2021, dans la MRC de Maskinongé, d'ajouter la municipalité de Saint-Paulin, à son trajet pour l'été 2022, a été acceptée à l'unanimité.

22- Il a été accepté à l'unanimité de confier à Technic Alarme, 2720, Côte Richelieu, Trois-Rivières, G8Z 3Y5, pour le programme d'entretien préventif du réseau avertisseur d'incendie, pour le CLSC, pour l'année 2022, au coût de 299.00\$, taxes applicables en sus.

23- Concernant ce secteur, il n'y a pas eu d'autre information.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

24- La demande de dérogation mineure de Ferme André Grenier et Fils Inc., 1890 chemin du Grand-Rang a été acceptée à l'unanimité.

La dérogation mineure accordée est que la distance séparatrice entre l'installation d'élevage et l'habitation suivante n'est pas 72,3 mètres mais 67 mètres pour l'habitation voisine au 1880, chemin du Grand-Rang.

*Note : Concernant cette demande, aucun commentaire n'a été reçu.*

25- À prime abord, le Conseil municipal ne devrait pas règlementer pour interdire la location à court terme des résidences principales sur le territoire de la municipalité de Saint-Paulin.

### **Loisirs et culture**

26- La prochaine assemblée de l'OTJ St-Paulin Inc. aura lieu le 15 février 2022 à 19 h. Aussi, un siège est encore vacant sur le Conseil d'administration, une invitation sera faite dans la prochaine édition de l'AJout municipal, à toute personne intéressée à le combler.

### **Autres sujets**

27- M. Nelson Lussier, présent à la séance a fait trois interventions concernant la rue Plourde.

- 1- Circulation des motoneiges
- 2- Est-ce que la rue Plourde, est une rue résidentielle et/ou commerciale?
- 3- Est-ce qu'une personne peut ouvrir une garderie, sur cette rue?

*Réponse :*

*Concernant la circulation de motoneiges sur la rue Plourde, monsieur le maire l'invite à le signaler à la Sûreté du Québec, et que lui-même, en parlera à la prochaine réunion du Comité de la Sécurité publique de la MRC de Maskinongé.*

*Concernant les deux autres sujets, une demande sera faite au technicien à l'aménagement et à l'urbanisme, de la municipalité, de lui répondre.*

28- Il a été résolu à l'unanimité de lever la séance.



Nouvelles  
mesures  
en vigueur

**Dès le 28 février 2022:**

- Sports et loisirs : Reprise des compétitions & tournois, nombre illimité
- Lieux intérieurs: Jeu de billard et de fléchettes
- Évènements publics intérieurs: cinéma & spectacles
- Assemblée et réunions: nombre illimité
- Restaurants: Fermeture à 1h des aliments / 12h boissons
- Bars, tavernes, casinos: capacité à 50 % demeure
- Lieux de culte: Capacité illimitée avec passeport vaccinal



Pour plus amples informations,

Retrouvez-nous sur notre page  
Facebook



## Programmation février 2022

<b>Déjeuner pour proches aidants endeuillés</b> Inscription obligatoire avant 8 février	Jeudi 10 février à 8h30 dans les locaux de l'Association
<b>Atelier :Parler du stress...sans stress!</b> Inscription obligatoire avant 8 février	Mardi 15 février de 13h30 à 15h00 dans les locaux de l'Association
<b>Diner entre proches aidants</b> Inscription obligatoire avant 10 février	Jeudi 17 février de 11h30 à 13h30 dans les locaux de l'Association
<b>Déjeuner des membres</b> Inscription obligatoire avant 17 février	Mardi 22 février de 9h30 à 11h00 dans les locaux de l'Association
<b>Conférence :La fibromyalgie</b> Inscription obligatoire avant 17 février	Jeudi 24 février de 13h30 à 15h30 dans les locaux de l'Association et/ou ZOOM



## MISE EN GARDE – Prévention de la Fraude

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débiter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but ? Vous mettre en confiance!
  - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
  - **Ne supposez JAMAIS** que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact, il pourrait être TROMPEUR. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
  - **Un courriel provenant d'un fournisseur de services (électricité, impôts, etc)** peut aussi être frauduleux si on vous demande de mettre à jour vos informations. Dans ce cas, ne répondez pas au courriel et appelez la compagnie en question pour vérifier.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête OU d'effectuer un transfert d'argent OU encore on vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
  - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue pour de telles demandes.
  - **Méfiez-vous** si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou autres cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

### POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE





- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au** 310-4141 ou \*4141 (cellulaire) ou communiquez avec votre service de police local.
- Signalez la fraude ou la tentative de fraude au Centre antifraude du Canada: 1 888 495-8501.







# Calendrier des collectes



## Mars 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	1	2	3	4	5
6	7	 8	9		Récupération <b>11</b>	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	 22	23		Récupération <b>25</b>	26
27	28	29	30	31		

## Avril 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	 5	6		Récupération <b>8</b>	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	 19	20		Récupération <b>22</b>	23
24	25	26	27	28	29	30

Les autres  
plages horaires  
sont mixtes.

**Concernant la PATINOIRE**

**RAPPEL**  
**BYBBET**



**Hockey seulement**  
Du lundi au Samedi  
De 18 h à 19 h

&



**Patin libre seulement:**  
Vendredi : 19 h - 20h30  
Dimanche: 13 h - 16h30



## AVIS À LA POPULATION

### RÉGIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les citoyens qui désirent obtenir de l'information au sujet des services de sécurité incendie doivent composer le **(819) 268-6797**



**composer le**  
**911**



#### OÙ CONSULTER ?

**\*Vous avez un symptôme de la COVID-19 ou avez été en contact étroit avec un cas positif ?\***

**\*\*Penser à vous faire dépister avant de consulter\*\***

Besoin de consulter pour un dépistage de COVID-19	Besoin de consulter pour un problème de santé mineur (Votre vie n'est pas en danger) (mais vous devez consulter)		Besoin de consulter pour un problème psychosocial	Besoin de consulter pour une urgence
- avec un test rapide (en pharmacie)	<b>Sans</b> médecin de famille	<b>Avec</b> un médecin de famille	☎ Info-Social 811	Si : -vous êtes en danger -vous avez besoin de soins urgents
- Clinique désignée de dépistage  ↓ <a href="http://cv19quebec.ca">cv19quebec.ca</a>  ☎ 1-877-644-4545	Pour s'inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille(GAMF) ou Pour obtenir une consultation médicale ↓ ☎ 1-844-313-2029	Vous devez contacter votre GMF ou ☎ clinique médicale  ↓ Trouver votre clinique médicale sur le site <a href="http://ciusssmcq.ca">ciusssmcq.ca</a>	Si vous souffrez de: ↓ Angoisse Stress Idées suicidaires Violence conjugale Problème de consommation (alcool et drogues) ↓ ☎ 811	-la température rectale d'un bébé de 3 mois et - > 38°C 3-6 mois > 39°C  -vous avez de la difficulté à respirer, sensation d'essoufflement ou d'étouffement vous empêchant de parler ↓ ☎ 911 ou les Urgences
				<small>Ministère de la Santé et des Services sociaux</small> 

# Club Joie de vivre

Vous avez 50 ans et plus? L'invitation vous est donc lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25\$ par année ou 45\$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*, au coût de 15\$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

**Toutes les activités des clubs sont suspendues jusqu'à nouvel ordre de la FADOQ provinciale.**

## CAPSULE HISTORIQUE

Vous saviez que la pandémie est venue ruiner notre plan original de fêter, en 2021, le 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation du *Club FADOQ Joie de vivre de Saint-Paulin*. Selon l'évolution prochaine de la pandémie, nous espérons, souligner cette fête du 51<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2022. Nous proposons, en attendant la fin de cette pandémie, de lancer, dès maintenant, des capsules pour présenter, dans chaque AJOUT, les membres du Conseil d'Administration du Club qui se sont succédés depuis sa fondation. Nous commençons donc par les administrateurs du tout premier CA du Club de 1971-1972:

- Présidente : **Madame Marie-Rose Bastien**
- Vice-Président : **Monsieur Armand Dupuis**
- Secrétaire : **Madame Marie-Ange Bergeron**
- Trésorier : **Monsieur Irénée Bergeron**
- Administratrice : **Madame Alphonse Turner**
- Administrateur : **Monsieur Joseph-Édouard Milot**
- Administrateur : **Monsieur Arthur Ladouceur**



Vous saviez que vous pouviez vous inscrire à la version électronique du MAGAZINE VIRAGE et donner, du même coup, un petit coup de pouce à la planète en réduisant l'usage du papier. Il est en même temps possible de faire cesser le deuxième envoi, à la même adresse civique, pour les deux conjoints. Il suffit de compléter l'invitation indiquée dans votre magazine.

Notre présidente de la FADOQ Régionale, propose un thème pour des échanges : **Voici ce qui me garde en santé**. Les membres sont invités à acheminer une photo qui leur permet de se garder en santé. Ça peut être une photo avec l'être cher, ou avec son animal de compagnie ou pendant son loisir préféré, etc. On transmet nos photos en ajoutant son nom et un court texte explicatif.



Lancement, le 8 février prochain par le réseau FADOQ, de l'application gratuite sur téléphone intelligent pour les 1 000 rabais offerts à nos membres, et ce peu importe la région où ils se trouvent. En téléchargeant le lien, vous aurez automatiquement accès à un guide d'utilisation et aux différentes procédures applicables. Pour le lien il suffit de faire: <https://www.fadoq.ca/lapplication-fadoq-cest-pour-bientot>

**RAPPEL AMICAL :** Avec la reprise espérée des activités du Club, avez-vous pensé à renouveler votre carte de membre? Assurez-vous également que les avantages que vous procurent celle-ci auprès de votre assureur INTACT sont toujours en vigueur. Un **MERCI** tout spécial à ceux et celles qui ont déjà renouvelé leur carte.



## BONNE FÊTE A TOI MEMBRE DE L'AGE D'OR!

### FÊTES EN MARS

Picotte  
09 Ginette Lessard  
11 Yvon Saint-Onge  
11 André Saint-Amant  
13 Liliane Pratte  
16 Henriette Chevalier-Béland  
16 Rita Lampron  
20 Louise Boisclair  
21 Marcel Frappier  
30 Joël Lessard

### FÊTES EN AVRIL

03 Édith Pratte  
05 Hélène Picotte-Len  
15 Céline Casaubon  
16 Clément Pelletier  
20 Élizabeth Milette  
20 Alain Arseneault  
25 Jacques Picotte  
28 Robert Elliott  
29 Diane Gascon  
30 Lise Bergeron  
30 Anna Martin



## Recette pour un anniversaire réussi :

Des proches pour te le souhaiter, des amis pour le fêter et beaucoup de cadeaux pour vous gâter.

Voilà ces trois éléments réunis aujourd'hui, faisant de cette journée un moment magique  
**JOYEUX ANNIVERSAIRE**

Malgré tous les espoirs vécus avant les fêtes, il faut de nouveau se reconfiner et reporter à plus tard nos retrouvailles. La reprise des activités est de nouveau reportée. On reste à l'écoute des dirigeants régionaux de la FADOQ qui ont promis de relayer les bonnes nouvelles au fur et à mesure que les autorités sanitaires pourront donner les autorisations. Surveillez nos publications sur le site de la municipalité.

**On pense à vous et on a hâte de vous revoir et de recommencer nos activités. Bon courage, faites attention à vous, évitez les sorties et ne perdez pas espoir que tout va finir par revenir à la normale.**

Camil Pelletier, secrétaire



Maison de Jeunes  
Au Bout du Monde

## La Maison de Jeunes Au Bout du Monde

1811 rue Dampousse  
Saint-Paulin (Québec)  
J0K 3G0  
819-268-2709  
mdjauboutdumonde@gmail.com  
www.mdjauboutdumonde.org



## Fermeture temporaire de la mdj



Suite aux fermetures des établissements scolaires, il était préférable pour nous aussi de fermer nos portes.  
Aux retours des vacances nous avons continué en virtuel jusqu'au 18 janvier. Nous sommes heureux de pouvoir revenir en présentiel, et de pouvoir aider, écouter, accompagner les jeunes dans cette période délicate.



## Congé maternité pour une de nos animatrices

Eh oui! Roxanne qui était notre coordonnatrice-responsable est partie en congé maternité juste avant les Vacances des fêtes. Roxanne fait partie de l'équipe de la maison des jeunes depuis 2012, elle est un membre important pour les jeunes et aussi les autres animateurs. Nous sommes tous content pour elle et nous lui souhaitons un merveilleux congé de maternités

## Évolution de la nouvelle maison



La nouvelle maison est toujours en construction.  
Nous attendons la livraison de la maison pour continuer les travaux.  
Suivez nous sur Facebook pour voir les photos et l'évolution des travaux.



## Aide aux devoirs

Nous offrons toujours nos services d'aide aux devoirs et ça tout au long de l'année scolaire!

## Suivez nous sur:



Maison de Jeunes  
Au Bout du Monde  
Paul-Alexis Dumonde



# Service d'impôt

Pour les personnes avec un revenu annuel de moins de :

30 000\$ pour une personne seule

35 000\$ pour un couple



SERVICE D'AIDE  
EN IMPÔT

PROGRAMME  
DES BÉNÉVOLES  
DEPUIS 2008

**POUR LA POPULATION DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**Inscriptions seulement avec rendez-vous**

**St-Paulin, St-Alexis-des-Monts**

**Judi, 24 février 2022**

**Louiseville**

**du 28 février au 14 avril 2022**

Pour les autres critères d'admissibilité

et prendre rendez-vous,

Téléphonez au 819-228-3224



Centre d'action bénévole  
de la MRC de Maskinongé

**FRAIS D'ADMINISTRATION DE 6 \$**

**EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE L'INSCRIPTION**

Des modifications pourraient être apportées selon les directives COVID19 du gouvernement

# Passe partout



## UN SOUTIEN À LA COMPÉTENCE PARENTALE

**PRENDRE LE VIRAGE DU SUCCÈS**

Programme disponible  
à l'École des Vallons

Pour les enfants  
de 4 ans et plus

**INSCRIPTIONS**

**À PARTIR du 1er au 18 Février 2022**

*L'AJOUT Municipal p. 19*

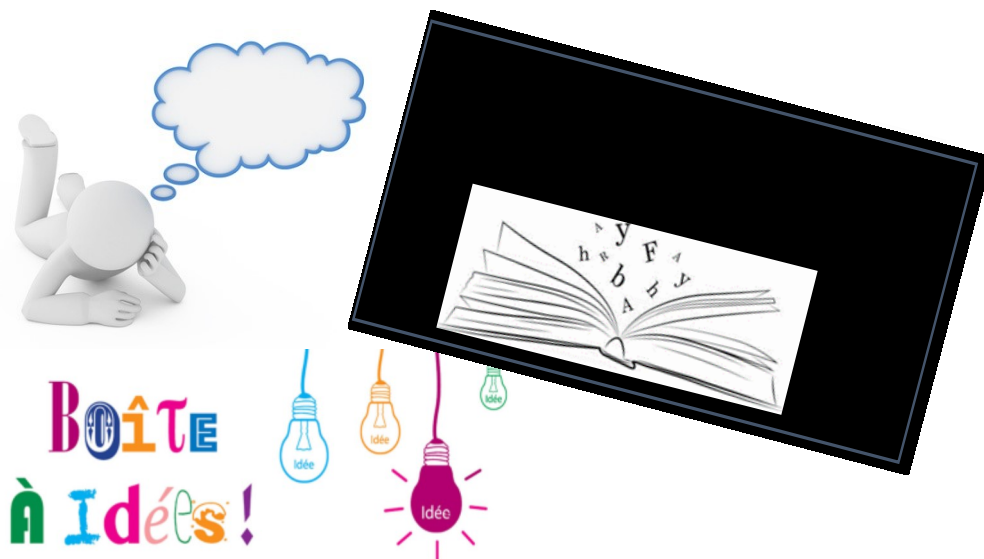


<p><b>COURS ET ATELIERS</b></p> <p><b>INITIATION À LA MÉDITATION</b> DATES : Les mercredis 2 février, 2 mars, 30 mars et 4 mai 2022 (4 rencontres) HEURE : 13 h 30 à 15 h 30 CÔÛT : Membre : 20 \$ / non-membre : 30 \$</p> <p><b>Cours – ATELIER DE TRICOT</b> DATE : Du 3 février au 26 mai 2022 Votre présence à chaque cours n'est pas obligatoire HORAIRE : Les jeudis, de 9 h 30 à 11 h CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Cours – YOGA DYNAMIQUE</b> DATE : Du 15 mars au 3 mai 2022 (8 rencontres) HORAIRE : Les mardis, de 17 h 45 à 19 h CÔÛT : Membre : 40 \$ / non-membre : 50 \$</p> <p><b>Cours – LA MÉNopause, PÉRIODE DE VIE INCONTOURNABLE, MAIS PAS OBLIGATOIREMENT PÉNIBLE!</b> DATE : Du 10 au 31 mars 2022 (4 rencontres) HORAIRE : Les jeudis, de 19 h à 21 h CÔÛT : Membre : 20 \$ / non-membre : 30 \$</p> <p><b>NOUVEAU CETTE ANNÉE</b></p> <p><b>JOURNÉES D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS</b> DATE : Mardi 18 janvier 2022, 9 h 30 à 15 h 30 Mercredi 19 janvier 2022, 13 h 30 à 18 h Jeudi 20 janvier 2022, 9 h 30 à 15 h 30</p> <p><b>AUTRES ACTIVITÉS</b></p> <p><b>DÉJEUNERS-CAUSERIES</b> DATES : Jeudi 27 janvier 2022, de 9 h 30 à 11 h Mercredi 23 février 2022, de 9 h 30 à 11 h Mercredi 13 avril 2022, de 9 h 30 à 11 h Mercredi 18 mai 2022, de 9 h 30 à 11 h</p>	<p><b>Café-rencontre - AUTONOMIE AFFECTIVE ET SEXUELLE</b> DATE : Mardi 8 février 2022, 9 h 30 à 11 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Activité spéciale – JOURNÉE PLEIN-AIR</b> DATE : Vendredi 11 février 2022 HEURES DE GLISSE : 14 h 30 à 18 h 30 CÔÛT : Membre : 20 \$ / non-membre : 30 \$ Transport en autobus inclus. (Passeport vaccinal obligatoire) LIEU : Glissades Saint-Jean-de-Matha</p> <p><b>Activité spéciale – SAINT-VALENTIN</b> DATE : Lundi 14 février 2022, 13 h 30 à 15 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Café-rencontre – LA FIBROMYALGIE</b> DATE : Mercredi 16 février 2022, 9 h 30 à 11 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Activité spéciale – PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PHYSIQUE</b> <b>Promenade en raquettes</b> Mardi 15 février 2022, 13 h 30 à 15 h 30 Départ au préau de la Place Canadel)</p> <p><b>Patinage libre, Aréna de Louiseville</b> Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, 13 h 15 à 14 h 30 (Passeport vaccinal obligatoire)</p> <p><b>Marche/raquettes, Parc récréotouristique Héritage Carcajou</b> Mardi 22 mars 2022, 13 h 30 à 15 h 30 Départ du centre à 12 h 45. Gratuit</p> <p><b>Milieu de vie – ACTIVITÉS LIBRES</b> Les Lundis de 13 h 30 à 15 h 30, à compter du 21 février 2022 et ce jusqu'au 16 mai inclusivement</p>	<p><b>Activité spéciale - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES</b> DATE : Mardi 8 mars 2022</p> <p><b>Café-rencontre - VIVRE EN HARMONIE AVEC SOI-MÊME ET LES AUTRES À LA RETRAITE</b> DATE : Les jeudis 7 et 28 avril 2022, 13 h 30 à 15 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Ciné-causerie – LA PARFAITE VICTIME</b> DATE : Mercredi 20 avril 2022, 10 h à 14 h (Apportez votre dîner) CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Activité spéciale – FABRICATION DE BOMBE, SEL ET MOUSSE DE BAIN</b> DATE : Mardi 3 mai 2022, 13 h 30 à 15 h 30 CÔÛT : Membre : 5 \$ / non-membre : 15 \$</p> <p><b>CLUB DE MARCHÉ</b> Les mercredis, à compter du 4 mai 2022, de 13 h 30 à 15 h.</p> <p><b>Café-rencontre – COMMENT AIDER UNE PERSONNE DÉPENDANTE</b> DATE : Mardi 10 mai 2022, 9 h 30 à 11 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Café-rencontre – TRAVAIL ET CHARGE MENTALE</b> DATE : Mardi 31 mai 2022, 9 h 30 à 11 h 30 CÔÛT : Gratuit</p> <p><b>Activité spéciale – SORTIE AU RANCH DUPONT</b> DATE : Mardi 28 juin 2022, 10 h 30 à 15 h 30 LIEU : 3590, Rang St-Michel, Shawinigan CÔÛT : Membre : 5 \$ / non-membre : 10 \$</p>
--	--	---

Veuillez S.V.P communiquer avec nous avant de vous présenter au centre. N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir notre programmation détaillée.

Inscription obligatoire pour toutes les activités • Limite de participantes • Modalités de paiement possibles

158, avenue Dalcourt Louiseville (Québec) J5V 1A5 • 819 228-8421 • Courriel: info@cdfheritage.org • Site Web : cdfheritage.org • Facebook





## Une solution pour vous garder en santé!

Saviez-vous que le service de la Popote est distribué à raison de deux fois par mois (mercredi) dans votre municipalité? Les repas sont nutritifs et équilibrés et sont accompagnés de desserts. Le coût d'un repas est de 5.50\$. Huit choix de menus vous sont proposés lors de notre appel téléphonique.

Pour être admissible au service, vous devez rencontrer UN des quatre critères mentionnés :

Être une personne âgée de 80 ans et plus;

Être une personne en perte d'autonomie temporaire ou permanente;

Être privé du support de son entourage au retour d'une hospitalisation.

Être aidant naturel et avoir besoin d'un répit culinaire.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations,

O.M.H. Anna-Milot

Pour les familles ou bien des personnes de 50 ans et plus, vous pouvez déposer votre demande en tout temps sans devoir attendre qu'il y ait des logements vacants

Contactez Mme Danielle Villemure au (819) 268-2727

# La vie est pleine de surprises

**Votre vie demande des ajustements. Vos assurances, tout autant.**

Produit offert par Desjardins Assurances, Desjardins Assurance Vie, Desjardins Sécurité-Vie, Desjardins Assurance Vie.

Lors de changements importants, pensez à adapter vos protections d'assurance vie, santé et invalidité.

[desjardins.com/votrevie](http://desjardins.com/votrevie)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Ouest  
de la Nouvelle

Centre de services de Saint-Pierre  
205, Jubilé, Saint-Pierre QC J0L 3G0  
Téléphone : 506-367-2266  
coteau > [facebook.com/CaisseDesjardinsMaurot](https://facebook.com/CaisseDesjardinsMaurot)